

TRAVAILLEUR SOCIAL ASLL (H/F - CDI) Périmètre d'intervention : 92 Sud et 94 Ouest

CONTEXTE

Depuis près de 30 ans, pour répondre à l'exclusion et à l'isolement, Habitat et Humanisme Ile-de-France, acteur de l'économie sociale et solidaire, agit au sein du Mouvement Habitat et Humanisme en faveur du logement et de l'insertion.

Forte de ses 120 salariés et de ses 650 bénévoles, l'association développe des solutions d'habitat et d'accompagnement innovantes et gère pour le compte de la Foncière d'Habitat et Humanisme et de propriétaires solidaires près de 1600 logements en diffus, en petits collectifs ou en résidences répartis sur les 8 départements franciliens.

L'association, pour accompagner son développement, fait évoluer son organisation territoriale, en créant pour son parc de logements diffus hors Paris, une Direction en charge de l'accompagnement social des locataires bénéficiant temporairement d'un logement d'insertion.

Dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle direction basée sur Paris-La Défense, l'association recherche pour son service accompagnement en charge principalement de la gestion et du suivi des dispositifs « Solibail », un(e) travailleur social intervenant sur le sud des Hauts-de-Seine (92) et l'ouest du Val-de-Marne (94).

Vous appréciez le travail en équipe, vous souhaitez vous impliquer dans des projets sociaux innovants et rejoindre une association en pleine croissance

Rejoignez-nous !

MISSIONS

Rattaché(e) à la Direction de l'Insertion (logements diffus hors Paris) et sous la responsabilité du Responsable du Service Accompagnement en charge principalement des dispositifs « Solibail », le(la) travailleur social est chargé(e) de :

- Il/elle assure l'accompagnement social de 25 à 30 familles bénéficiant d'un logement d'insertion vers le logement de droit commun dans le cadre de l'ASLL.
- Il/elle prend en charge l'accompagnement social des familles en lien avec le réseau partenarial existant, qu'il contribue à étayer.
- Il/elle accompagne les familles à l'ouverture des droits potentiels et aux démarches administratives.



- Il/elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe des chargés de gestion locative adaptée afin de soutenir les familles dans l'appropriation et l'entretien de leur logement (savoir habité) et de les aider à prévenir d'éventuelles difficultés liées à la gestion budgétaire (impayés de loyers).
- Il/elle contribue à la construction et à l'animation d'actions collectives sur différents sujets en lien avec les besoins des familles.
- Il/elle travaille en apport d'expertise avec le réseau des bénévoles de proximité, dans le cadre des périmètres d'intervention préalablement définis.
- Il/elle est garant d'un accompagnement social de qualité porté par des objectifs de mixité sociale
- Il/elle prend part au travail d'équipe et participe aux différentes instances.
- Il/elle bénéficie des échanges entre pairs et des groupes d'analyses de pratiques.

NIVEAU DE FORMATION

- Diplôme d'état d'Assistant de Service Social, Educateur Spécialisé ou Conseiller en Economie Sociale et Familiale
- Expérience d'au moins 2 ans dans l'accompagnement social lié au logement

COMPÉTENCES REQUISES

⇒ Compétences techniques

- Maîtrises des dispositifs réglementaires Solibail et FSL
- Maîtrise des outils bureautiques et collaboratifs (Word, Excel, Powerpoint, teams...)

⇒ Savoir-être

- Capacité rédactionnelle et qualités relationnelles
- Capacité à prendre du recul et à gérer des situations complexes
- Capacité à mobiliser et à travailler en réseau, notamment avec les bénévoles de proximité.
- Esprit d'équipe, rigueur et organisation
- Agilité et capacité d'adaptation

CONDITIONS

- Contrat de travail à durée indéterminée
- Statut : Employé
- Rémunération annuelle brute : 31 500 € à 33 500 € selon profil (13ème mois et prime SEGUR incluses)
- Bureaux basés au 3 cours du Triangle 92800 Puteaux (locaux situés sur le Parvis de La Défense à proximité de la Grande Arche)
- Déplacements fréquents et régulier sur le secteur d'intervention
- Titulaire du permis B



- Autres avantages :
 - ⇒ 25 jours de congés payés + 15 jours de RTT (au prorata du temps de travail).
 - ⇒ Accord de télétravail (1 à 2 jours par semaine).
 - ⇒ Mutuelle d'entreprise (mutuelle famille avec prise en charge par l'employeur à 62 %).
 - ⇒ Frais de transport : prise en charge à 100 % par l'employeur du Passe Navigo, remboursement des frais kilométriques selon barème fiscal si utilisation de son véhicule personnel ou utilisation d'un véhicule de service en fonction des disponibilités.
 - ⇒ Frais de repas : Octroi de titres-restaurant avec prise en charge par l'employeur à hauteur de 60 %.
 - ⇒ Accès à un restaurant inter-entreprise avec repas subventionné par l'employeur.
 - ⇒ Qualité de vie au travail : Accès à une salle de sport, conciergerie d'entreprise, animations diverses...

